

**SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JANVIER 2005
SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.**

**LES MALADIES A TRANSMISSION
HYDRIQUE (M.T.H.)**

Au cours du mois de janvier 2005, nous avons enregistré une incidence basse de la fièvre typhoïde avec 0,08 cas pour 100.000 habitants (0,17 en décembre 2004).

Seulement 12 wilayas ont rapporté quelques cas sporadiques ; les plus touchées sont Khenchela (0,83), Chlef (0,53) et Batna (0,47).

Ce sont les sujets âgés entre 50 et 59 ans qui enregistrent les plus fortes incidences avec 0,24 cas pour 100.000 habitants.

On ne note aucune fluctuation dans l'incidence des dysenteries, celle-ci est stable avec 0,23 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers habituels sont toujours actifs, à savoir Adrar (7,97), Tamanrasset (6,68), El Tarf (5,02) et Illizi (2,68).

Les taux d'incidences selon l'âge les plus élevés ont été observés chez les 0-4 ans (0,77) et les 50-59 ans (0,48).

On constate une légère baisse du taux d'incidence des hépatites virales A, il est passé de 0,57 à 0,49 cas pour 100.000 habitants.

Un pic épidémique est retrouvé dans la wilaya d'El Oued avec 5,33 cas pour 100.000 habitants, l'épidémie a touché principalement la commune d'El Oued (86% des cas). La wilaya de Tizi Ouzou qui n'avait rapporté aucun cas au cours du mois précédent, notifie un taux de 2,94 cas pour 100.000 habitants.

On note également des taux élevés à El Tarf (2,76), Oum El Bouaghi (1,74), Jijel (1,58) et Ghardaïa (1,51).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui sont les plus atteints avec 1,14 et 2,51 cas pour 100.000 habitants chez, respectivement, les 0-4 ans et les 5-9 ans.

77 cas de toxi-infection alimentaire ont été notifiés à travers le pays, soit une incidence de 0,23 pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui rapportent des TIAC sont Sétif (1,65), Aïn Defla (1,37), Aïn Temouchent (1,33), Chlef (1,06) et Boumerdès (0,96).

Les incidences maximales sont enregistrées chez les 30-39 ans (0,52) et les 10-19 ans (0,36).

LES MALADIES DU PEV

La courbe d'incidence de la rougeole poursuit son ascension avec 0,52 cas pour 100.000 habitants.

Le taux régional le plus élevé a été enregistré par la wilaya de Guelma avec 11,32 cas pour 100.000 habitants. Sur l'ensemble des cas déclarés dans cette wilaya, 94,5% des cas ont été notifiés par la commune de Guelma.

Les autres wilayas touchées sont El Tarf (2,76), Ghardaïa (2,11), Mila (2,01) et Biskra (1,58).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les 0-4 ans (1,55) et les 5-9 ans (2,51).

Six cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés chez des enfants âgés entre 1 an et 8 ans avec un sex-ratio de 5. Tous les enfants sont correctement vaccinés à l'exception du cas de la wilaya d'Adrar qui n'a jamais été vacciné.

Les prélèvements de selles ont été effectués et acheminés vers l'institut Pasteur d'Algérie.

Trois cas de coqueluche ont été enregistrés par Adrar, Alger et M'Sila.

Deux cas de tétanos néonatal ont été déclarés :

- Le premier par la wilaya de Mostaganem, secteur sanitaire de Sidi Ali. Il s'agit d'un nouveau né de sexe masculin dont la mère n'a jamais bénéficié de vaccination antitétanique. L'accouchement s'est déroulé en milieu assisté. On note l'application par la mère de khôl sur la plaie ombilicale.

- Le second par la wilaya de Ghardaïa, commune de Guerrara. Il s'agit d'un nouveau né issu d'une famille de nomades (pas d'autres informations).

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,10 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites notifié est à la baisse avec 0,55 cas pour 100.000 habitants.

On note des taux d'incidence régionaux élevés à Ouargla (2,47), Béchar (2,39), Souk Ahras (1,70), Alger (1,39) et Tamanrasset (1,34).

Le pic d'incidence est observé chez les 0-4 ans avec 2,69 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONOSSES

Le taux d'incidence de la brucellose a légèrement augmenté, passant de 0,58 à 0,68 cas pour 100.000 habitants.

Des foyers épidémiques sont observés à Laghouat (8,86), Tebessa (8,25), Khenchela (7,99) et M'Sila (6,82).

Ce sont les adultes qui observent les plus forts taux :

- 1,09 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans ;

- 2,70 cas pour 100.000 habitants pour les 50-59 ans.

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée a plus que doublé, passant de 5,07 à 12,87 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de M'Sila avec une incidence de 160,29 cas/100.000 hbts, occupe la première place, suivie de près par la wilaya de Biskra (158,90) puis Ghardaïa (84,12), Batna (57,79), Naâma (51,30), Ouargla (47,39), Laghouat (30,28), El Bayadh (27,75) et El Oued (26,82).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont enregistrés chez les enfants âgés de moins de 10 ans avec des incidences de 30,59 et 24,45 cas pour 100.000 habitants chez respectivement les 0-4 ans et les 5-9 ans.

Un cas de rage humaine a été déclaré par la wilaya de Chlef, secteur sanitaire de Boukadir. Il s'agit d'un homme âgé de 66 ans qui ne s'est présenté à une structure de santé qu'après l'apparition des signes cliniques de rage.

AUTRES MALADIES

L'incidence des hépatites virales B est de 0,27 cas pour 100.000 habitants.

Quelques wilayas rapportent une incidence importante comme Tamanrasset (9,35), El Bayadh (3,74), Illizi (2,68), Béchar (1,59) et Tebessa (1,32).

La classe modale est observée chez les adultes jeunes âgés entre 20 et 29 ans avec 0,77 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des hépatites virales C a chuté à 0,11 cas pour 100.000 habitants.

Treize wilayas notifient des cas et les plus forts taux régionaux sont observés à Tebessa (2,31) et Tamanrasset (2,00).

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE FEVRIER 2005 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde est faible avec 0,11 cas pour 100.000 habitants.

Quelques cas sporadiques ont été déclarés par certaines wilayas, hormis la wilaya de Bordj Bou Arreridj qui rapporte une incidence régionale de 1,95 cas pour 100.000 habitants. En effet, un foyer épidémique a été notifié dans la localité de Aïn Tizirine, commune de Hasnaoua qui dépend du secteur sanitaire de Medjana. Cette localité est dépourvue de réseaux d'assainissement et d'AEP et elle est alimentée en eau à partir de deux sources non conformes aux normes.

Ce sont les 10-19 ans (0,20) et les 50-59 ans (0,19) qui sont les plus touchés.

L'incidence des dysenteries est stable avec 0,23 cas pour 100.000 habitants.

Seulement treize wilayas rapportent des cas, les plus touchées sont Tamanrasset (8,68), Adrar (4,13), El Tarf (3,01), Alger (0,68) et Jijel (0,63). Ce sont les âges extrêmes qui sont les plus atteints :

- 0,71 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,23 cas pour 100.000 habitants pour les 60 ans et plus.

On note une baisse de l'incidence des hépatites virales A : celle-ci est passée de 0,49 à 0,30 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont observés à Tizi Ouzou (1,99), Mascara et Souk Ahras (1,45), El Tarf (1,25), Jijel (0,95) et Naâma (0,70).

Les taux par âge les plus élevés sont observés chez les moins de 10 ans :

- 0,81 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans;
- 1,40 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

On constate une augmentation du nombre de cas de toxi-infections alimentaires, ce dernier est passé de 77 à 267 cas, soit une incidence

mensuelle de 0,79 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Souk Ahras, à elle seule, rapporte 119 cas. Il s'agit d'une toxi-infection alimentaire collective notifiée chez de jeunes étudiants du centre universitaire de la wilaya (consommation de repas dans la cantine).

L'incidence par âge la plus élevée est enregistrée chez les jeunes de 20-29 ans avec 2,15 cas pour 100.000 habitants.

LES MALADIES DU PEV

On note une légère augmentation de l'incidence de la rougeole ; celle-ci est passée de 0,52 à 0,65 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont observés à Tindouf (16,65), Biskra (7,74), Khenchela (4,68), Guelma (3,09), Mila (3,08), El Tarf (2,51), Tebessa (1,65) et Batna (1,60).

Le maximum de cas est enregistré dans la tranche des 5-9 ans avec 3,48 cas pour 100.000 habitants. Chez les 0-4 ans, l'incidence est de 1,65 cas pour 100.000 habitants.

Quatorze cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés : ce sont des enfants âgés entre 2 et 14 ans, le sex-ratio est de 2,5. A relever que parmi ces enfants, six sont incorrectement vaccinés et un n'a jamais été vacciné contre la poliomyélite. Les prélèvements de selles ont été réalisés et acheminés vers l'institut Pasteur, les résultats sont en cours.

Un cas de tétanos a été enregistré par la wilaya de Sétif, secteur sanitaire de Bougaa. Il s'agit d'un homme âgé de 67 ans, victime d'un accident domestique ayant provoqué une plaie au niveau de la main.

Quatre cas de coqueluche ont été notifiés chez des nourrissons âgés de moins d'un an, le statut vaccinal n'a pas été précisé.

Un cas de diphthérie a été déclaré par la wilaya d'Illizi. Il s'agit d'un jeune homme âgé de 22 ans originaire de la commune d'Illizi. Le diagnostic a été confirmé par le laboratoire de bactériologie

de l'institut Pasteur d'Algérie.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,13 cas pour 100.000 habitants.

On constate une augmentation du nombre de cas enregistrés dans la wilaya d'Adrar. En effet, dix cas ont été enregistrés, soit une incidence de 2,95 cas pour 100.000 habitants. La maladie est observée chez des adolescents âgés entre 15 et 20 ans, scolarisés et vivant en collectivité pour la plupart (internat).

L'incidence des autres méningites a légèrement augmenté, passant de 0,55 à 0,67 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Tindouf (3,33), Illizi (2,68), Ouargla (2,06), Béchar (1,59), Alger (1,56) et Bordj Bou Arreridj (1,47). Les taux d'incidence selon l'âge les plus élevés sont enregistrés chez les 0-4 ans (3,23) et les 5-9 ans (1,81).

LES ZONROSES

Le taux d'incidence de la brucellose est passé de 0,68 à 1,03 cas pour 100.000 habitants.

On note l'écllosion de quelques foyers épidémiques, notamment à Laghouat (17,71), M'Sila (11,60), Tebessa (11,06), Khenchela (7,44), Djelfa (3,83), Biskra (3,32) et El Bayadh (2,13).

Toutes les tranches d'âge sont atteintes par la maladie avec un maximum observé chez les 20-29 ans (1,54), 50-59 ans (2,51) et les 60 ans et plus (1,06).

L'incidence de la leishmaniose cutanée a diminué, passant de 12,87 à 8,29 cas pour 100.000 habitants.

Au cours de ce mois, la wilaya de Biskra déclare le foyer le plus actif avec un taux régional de 113,25 cas/100.000 hbts, suivie de Ghardaïa (72,66), M'Sila (64,00), Naâma (54,11), Laghouat (39,71), El Bayadh (35,75), Ouargla (35,64), Batna (34,95) et Bordj Bou Arreridj (18,65).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les 0-4 ans (15,39) et les 5-9 ans (14,28).

Trois cas de rage humaine ont été notifiés au cours de ce mois :

- le premier par la wilaya de Chlef, secteur sanitaire de Ouled Fares, chez un garçon âgé de 5 ans, mordu par un chien domestique au niveau du membre inférieur. L'enfant n'a bénéficié de soins qu'après l'apparition des signes cliniques de rage ;
- le second par la wilaya de Constantine, secteur sanitaire de Khroub. Il s'agit d'une fillette âgée de 13 ans, mordue par un rat au niveau de l'oreille. L'enfant a bénéficié d'une vaccination antirabique dès la survenue de l'incident mais qui a été interrompue au quatrième jour pour être reprise deux jours plus tard (reprise du calendrier depuis J0)
- Le troisième par la wilaya de Tebessa, secteur sanitaire de Cheria. Il s'agit d'une dame âgée de 38 ans, victime d'une morsure profonde au niveau du bras gauche. Une vaccination et une sérothérapie antirabiques ont été entamées de suite mais, le schéma vaccinal a été interrompu au bout de la cinquième dose.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,27 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tamanrasset, la plus touchée enregistre un taux de 10,02 cas pour 100.000 habitants.

La maladie est observée dans toutes les tranches d'âge mais avec une plus grande fréquence chez les 20-29 ans (0,64) et les 50-59 ans (0,53).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,11 cas pour 100.000 habitants.

La maladie n'est déclarée que par douze wilayas, les pics d'incidence sont retrouvés à Tebessa (1,98), Sidi Bel Abbes (1,34), Jijel (1,11) et Tamanrasset (0,64).

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE MARS 2005 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Pour l'incidence de la fièvre typhoïde, on observe peu de changement ; le taux d'incidence reste faible avec 0,09 cas pour 100.000 habitants. Aucune épidémie n'a été signalée.

Les wilayas les plus touchées sont Bordj Bou Arreridj (0,82), Laghouat (0,57) Khenchela (0,55) et Béchar (0,40).

Les sujets âgés entre 20 et 29 ans observent le taux spécifique à l'âge le plus élevé avec 0,17 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des dysenteries est de 0,23 cas pour 100.000 habitants ; elle est identique à celle enregistrée au cours du mois précédent.

Les taux régionaux les plus élevés sont enregistrés à Tamanrasset (14,02), Adrar (3,54), El Tarf (2,26), El Bayadh (1,60) et Mostaganem (0,85).

Ce sont les 0-4 ans (0,47), les 5-9 ans (0,27) et les 20-29 ans (0,33) qui sont les plus touchés.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A est à la baisse encore ce mois ; il est passé de 0,30 à 0,23 cas pour 100.000 habitants.

Près de la moitié des wilayas enregistre des cas ; en tête de file on retrouve Naâma avec 3,51 cas/100.000 hbts, Boumerdès (1,92), Saïda (0,96), Tizi Ouzou (0,80) et Ghardaïa (0,60).

Le taux spécifique à l'âge le plus élevé est observé chez les 5-9 ans avec 0,70 cas pour 100.000 habitants.

Peu de cas de toxi-infections alimentaires ont été déclarés. L'incidence nationale du mois de mars est de 0,30 cas pour 100.000 habitants.

On note deux foyers importants, l'un à Biskra (5,84) et l'autre à Saïda (5,42).

On note des cas dans toutes les tranches d'âge avec un pic chez les 50-59 ans de 0,82 cas pour 100.000 habitants.

LES MALADIES DU PEV

On observe une nette augmentation de l'incidence de la rougeole ; celle-ci est passée de 0,65 à 1,96 cas pour 100.000 habitants.

Des pics épidémiques ont été enregistrés, notamment à Tindouf (29,98), Biskra (26,06), Khenchela (12,40), Tebessa (9,41), Mila (8,04), Naâma (6,32) et M'Sila (4,55).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui sont touchés. Le pic se situe dans la tranche des 5-9 ans (9,46 cas pour 100.000 habitants), population qui normalement est immunisée grâce à la dose vaccinale de rappel de 6 ans.

Cinq cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés. Ce sont des enfants âgés entre 2 et 8 ans (trois garçons et deux filles), tous correctement vaccinés à l'exception d'un cas.

Les prélèvements de selles ont été effectués pour trois cas, les résultats sont en cours.

Trois cas de coqueluche ont été enregistrés. Il s'agit de trois nourrissons de sexe masculin dont le statut vaccinal n'a pas été précisé.

Un cas de tétanos létal a été déclaré par la wilaya d'Oum El Bouaghi. Il s'agit d'un homme âgé de 33 ans, victime d'un accident professionnel (plaie au niveau du pied gauche provoquée par un fer à souder). Le statut vaccinal du sujet n'a pas été précisé.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,04 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites a diminué, passant de 0,67 à 0,55 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont observés à Blida (1,92), Ouargla (1,85),

Bordj Bou Arreridj (1,47) et Alger (1,08).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont enregistrés chez les 0-4 ans (2,15) et les 5-9 ans (1,84).

LES ZONNOSES

La courbe d'incidence de la brucellose poursuit son ascension ; elle est de 2,33 cas pour 100.000 habitants, soit plus du double de l'incidence déclarée le mois précédent.

Cette hausse est liée à l'écllosion d'épidémies, notamment à M'Sila (35,58), Laghouat (28,00), Tebessa (18,65), Khenchela (12,95), Biskra (10,11), Djelfa (5,68), Naâma (4,92) et Aïn Temouchent (3,73).

Ce sont les 10-19 ans (2,51), les 20-29 ans (3,74) et les 50-59 ans (4,67) qui sont les plus touchés.

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée est à la baisse ; il est passé de 8,29 à 4,66 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers toujours actifs sont observés à Biskra (69,02), Ghardaïa (39,19), Laghouat (35,14), M'Sila (30,69), Naâma (26,70), El Bayadh (21,88), Batna (20,11) et Ouargla (16,07).

On observe des cas à tous les âges mais le pic est enregistré chez les petits enfants âgés entre 0 et 4 ans avec 10,69, suivi des 5-9 ans (7,39).

Un cas de rage humaine a été déclaré au cours du mois de mars 2005, par la wilaya de Tlemcen, chez une dame âgée de plus de 65 ans (pas de rapport d'enquête).

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est stable avec 0,25 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les wilayas du sud du pays qui rapportent les plus forts taux régionaux, en premier Tindouf avec 23,31 cas/100.000 habitants, Tamanrasset (6,68), Illizi (2,68) et Ouargla (2,47).

On note des taux d'incidence selon l'âge élevés pour les 20-29 ans (0,67) et les 50-59 ans (0,58).

L'incidence de l'hépatite virale C est de 0,15 cas pour 100.000 habitants.

On note un taux régional nettement supérieur au taux national à Tamanrasset (2,67) puis à Tebessa (1,98) et Sidi Bel Abbès (1,84).

L'hépatite virale C est prédominante chez les 50-59 ans avec 0,87 cas pour 100.000 habitants.

LE PALUDISME

32 cas de paludisme ont été notifiés au cours du premier trimestre 2005. Il s'agit de cas déclarés par deux wilayas du Sud du pays : Adrar avec 11 cas et Tamanrasset avec 21 cas.

On note que ce sont principalement des cas classés comme importés, un seul est considéré comme introduit. Les cas de paludisme importés proviennent principalement du Niger (81%) et plus rarement du Mali et du Benin.

Deux espèces plasmodiales sont retrouvées : le plasmodium falciparum dans 69 % des cas et le plasmodium vivax dans 31 % des cas. Les cas ont été notifiés chez des sujets principalement de sexe masculin (87,5 %) et âgés de plus de 15 ans.

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Janvier 2005

	TYP	DYS	HVA	TIAC	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	27	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	4	0	0	0	1	0	0	338896
CHLEF	5	2	0	10	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	945501
LAGHOUAT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	106	0	0	31	350021
OUN EL BOUAGHI	0	0	10	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	1	575312
BATNA	5	0	9	0	5	7	0	0	0	0	0	8	0	9	2	7	615	0	0	4	1064274
BEJAIA	0	0	0	7	2	0	0	0	0	0	0	2	5	4	0	3	0	0	0	0	961908
BISKRA	0	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	10	2	0	0	0	1006	0	4	7	633113
BECHAR	0	3	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	1	0	0	1	251195
BLIDA	0	0	4	0	1	0	0	0	0	0	0	2	1	6	0	0	3	0	0	0	884590
BOUIRA	0	0	3	6	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	28	0	0	0	700815
TAMANRASSET	0	10	0	0	14	3	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	149765
TEBESSA	0	0	0	0	8	14	0	0	0	0	1	2	0	0	4	0	100	0	0	50	606027
TLEMCEEN	3	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	5	958488
TIARET	2	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	79	0	0	0	804190
TIZI OUZOU	1	0	37	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	11	1	0	1	0	0	0	1256611
ALGER	0	0	10	1	1	0	0	1	0	0	0	7	7	41	0	0	2	0	0	0	2951579
DJELFA	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	5	0	74	0	0	16	862266
JIJEL	0	1	10	0	3	1	0	0	0	0	0	7	0	4	1	0	3	0	0	0	632958
SETIF	0	0	3	24	0	0	0	0	0	0	0	16	2	7	1	0	13	0	0	0	1450242
SAIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	10	0	0	21	0	0	3	313436
SIKIKDA	0	0	5	0	6	0	0	0	0	0	0	9	0	3	0	0	3	0	0	0	880752
SIDI BEL ABBES	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	2	0	2	2	0	3	0	0	1	597284
ANNABA	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	639478
GUELMA	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	55	0	2	0	0	0	0	0	0	485909
CONSTANTINE	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	7	0	10	2	0	1	0	0	1	917093
MEDEA	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	7	4	0	13	0	0	3	888463
MOSTAGANEM	0	2	1	0	4	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	703527
M'SILA	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	3	6	0	1410	0	0	60	879650
MASCARA	0	0	5	6	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	760159
OUARGLA	0	1	1	0	3	1	0	0	0	0	1	3	0	12	1	0	230	0	0	0	485352
ORAN	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	1385527
EL BAYADH	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52	0	0	1	187401
ILLIZI	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	5	0	37246
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	2	0	4	0	2	36	0	0	6	611172
BOUMERDES	1	0	2	7	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	727716
EL TARF	0	20	11	0	1	0	0	0	0	0	0	11	0	4	1	0	0	0	0	0	398529
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30024
TISSEMSILT	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	290544
EL OUED	0	3	29	0	2	0	0	0	0	0	0	1	6	0	0	0	146	0	64	0	544315
KHENCHELA	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	2	2	0	0	26	0	0	29	362951
SOUK AHRAS	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	1	0	7	2	0	0	0	0	0	412475
TIPAZA	2	0	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	4	2	0	2	0	0	0	569053
MILA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	2	0	0	3	0	0	1	745865
AIN DEFLA	1	0	1	10	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	8	728863
NAAMA	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	73	0	0	1	142312
AIN TEMOUCHENT	0	0	0	5	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	374836
GHARDAIA	0	1	5	0	0	0	0	0	1	0	0	7	1	3	1	0	279	0	2	0	331676
RELIZANE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	710638
TOTAL ALGERIE	26	77	164	77	90	36	0	3	2	0	6	176	32	184	63	15	4331	0	76	229	33656806

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37
Directeur de la Publication : Docteur M.ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D.HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Février 2005

	TYP	DYS	HVA	TIAC	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	14	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	10	0	0	0	0	0	1	0	338896
CHLEF	1	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	945501
LAGHOUAT	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	139	0	0	62	350021
OUN EL BOUAGHI	0	0	0	0	3	2	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	1	0	0	2	575312
BATNA	0	0	6	5	5	2	0	0	0	0	3	17	0	6	1	0	372	0	0	0	1064274
BEJAIA	0	0	0	15	2	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	1	0	0	0	0	961908
BISKRA	0	0	2	9	4	0	0	0	0	0	1	49	2	5	0	1	717	0	4	21	633113
BECHAR	0	2	0	0	7	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	10	0	0	1	251195
BLIDA	1	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	2	1	10	0	0	1	0	0	0	884590
BOUIRA	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	18	0	0	0	700815
TAMANRASSET	0	13	0	0	15	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	149765
TEBESSA	0	0	1	0	7	12	0	0	0	0	1	10	0	8	2	0	60	0	0	67	606027
TLEMCEN	4	2	0	12	3	0	0	0	0	0	0	2	0	2	4	0	2	0	0	0	958488
TIARET	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	11	0	29	0	0	1	804190
TIZI OUZOU	2	0	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	16	1	0	2	0	0	0	1256611
ALGER	0	20	2	0	0	0	0	1	0	0	1	2	6	46	0	0	0	0	0	0	2951579
DJELFA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	1	1	0	73	0	0	33	862266
JIJEL	1	4	6	12	7	7	0	0	0	0	1	6	0	7	1	0	2	0	0	0	632958
SETIF	0	0	9	4	2	1	0	0	0	1	3	8	0	12	0	1	16	0	0	0	1450242
SAIDA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	5	0	8	0	0	0	6	313436
SIKIKDA	0	0	1	13	3	0	0	0	0	0	0	5	0	2	0	0	6	0	0	0	880752
SIDI BEL ABBES	0	0	0	33	0	8	0	0	0	0	0	3	0	5	6	0	4	0	0	0	597284
ANNABA	1	0	2	6	0	0	0	0	0	0	1	3	0	5	1	0	1	0	0	0	639478
GUELMA	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	15	0	3	0	0	0	0	0	0	485909
CONSTANTINE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	1	0	0	0	0	0	0	917093
MEDEA	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	5	5	0	5	0	0	10	888463
MOSTAGANEM	0	2	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	703527
M'SILA	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5	3	7	0	563	0	0	102	879650
MASCARA	2	1	11	0	5	1	0	0	0	0	0	1	0	2	1	0	0	0	0	0	760159
OUARGLA	0	3	0	7	3	0	0	0	0	0	0	3	2	10	1	0	173	0	249	0	485352
ORAN	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2	2	9	0	1	0	0	0	1	1385527
EL BAYADH	0	1	0	6	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	67	0	0	4	187401
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	4	0	37246
BORDJ BOU ARRERIDJ	12	0	0	5	6	0	0	0	0	0	0	2	0	9	2	0	114	0	0	6	611172
BOUMERDES	0	0	3	4	0	0	0	0	0	0	0	4	1	5	1	2	2	0	0	0	727716
EL TARF	0	12	5	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	1	0	0	0	0	0	0	398529
TINDOUF	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	5	0	1	0	0	0	0	0	0	30024
TISSEMSILT	0	0	0	5	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	5	0	0	0	0	0	290544
EL OUED	0	3	2	3	1	0	0	0	0	0	0	1	3	5	0	0	75	0	13	2	544315
KHENCHELA	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	17	0	3	2	0	9	0	0	27	362951
SOUK AHRAS	0	0	6	119	2	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	412475
TIPAZA	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	5	1	0	1	0	0	0	569053
MILA	1	0	2	0	0	0	0	1	0	0	0	23	0	5	1	2	3	0	0	0	745865
AIN DEFLA	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	4	3	0	0	0	0	0	1	728863
NAAMA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	77	0	0	0	142312
AIN TEMOUCHENT	1	0	0	3	1	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	9	1	374836
GHARDAIA	0	1	2	6	0	0	0	0	0	0	0	5	0	4	0	0	241	0	2	0	331676
RELIZANE	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	3	5	0	0	0	0	0	710638
TOTAL ALGERIE	38	78	102	267	92	38	1	4	0	1	14	220	45	224	66	9	2791	0	282	347	33656806

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37
Directeur de la Publication : Docteur M.ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D.HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya Mars2005

	TYP	DYS	HVA	TIAC	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	12	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	10	0	338896
CHLEF	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	6	0	0	2	0	0	0	945501
LAGHOUAT	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	123	0	0	98	350021
OUM EL BOUAGHI	0	0	1	0	3	1	0	0	0	1	0	9	0	1	0	0	1	0	0	3	575312
BATNA	1	1	3	0	2	10	0	0	0	0	0	42	0	8	5	0	214	0	0	0	1064274
BEJAIA	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	10	1	0	1	0	0	0	961908
BISKRA	0	0	3	37	0	0	0	0	0	0	0	165	0	6	0	0	437	0	20	64	633113
BECHAR	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	9	0	0	4	251195
BLIDA	0	0	5	4	4	0	0	0	0	0	0	1	0	17	2	1	1	0	0	0	884590
BOUIRA	0	0	2	8	5	0	0	0	0	0	0	0	0	4	8	4	12	0	0	3	700815
TAMANRASSET	0	21	0	0	10	4	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	0	0	149765
TEBESSA	0	0	0	0	5	12	0	0	0	0	0	57	0	4	4	0	12	0	0	113	606027
TLEMCEN	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	18	1	1	4	0	0	0	0	15	958488
TIARET	3	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	3	7	0	24	0	0	6	804190
TIZI OUZOU	0	0	10	0	2	0	0	0	0	0	0	11	1	8	0	0	8	0	0	0	1256611
ALGER	0	15	12	0	1	1	0	1	0	0	0	36	3	32	0	0	0	0	0	0	2951579
DJELFA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	40	0	0	49	862266
JIJEL	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	1	6	1	0	2	0	0	0	632958
SETIF	1	0	1	0	3	0	0	0	0	0	1	12	0	6	4	2	1	0	0	0	1450242
SAIDA	0	0	3	17	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	5	0	0	22	313436
SKIKDA	0	1	3	0	3	1	0	0	0	0	0	20	0	5	3	0	5	0	0	0	880752
SIDI BEL ABBES	0	0	0	4	4	11	0	0	0	0	0	2	0	3	3	0	2	0	0	9	597284
ANNABA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	1	2	0	0	0	0	0	639478
GUELMA	1	0	0	5	1	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	485909
CONSTANTINE	2	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	9	0	7	3	2	1	0	0	1	917093
MEDEA	1	0	2	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	6	4	1	14	0	0	3	888463
MOSTAGANEM	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	703527
M'SILA	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	40	0	3	5	0	270	0	0	313	879650
MASCARA	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	760159
OUARGLA	0	3	1	5	12	1	0	0	0	0	0	18	2	9	1	1	78	0	1	0	485352
ORAN	4	0	0	0	0	0	0	0	0	2	12	1	7	0	0	0	0	0	0	0	1385527
EL BAYADH	0	3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	41	0	0	0	187401
ILLIZI	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	4	0	5	0	37246
BORDJ BOU ARRERIDJ	5	0	0	1	6	0	0	0	0	0	0	9	0	9	1	1	20	0	0	2	611172
BOUMERDES	1	0	14	6	0	0	0	0	0	0	0	3	1	1	0	1	0	0	0	0	727716
EL TARF	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	1	0	0	0	0	0	0	398529
TINDOUF	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	30024
TISSEMSILT	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	290544
EL OUED	0	0	0	6	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	63	0	0	10	544315
KHENCHELA	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45	0	2	3	0	2	0	0	47	362951
SOUK AHRAS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	3	0	1	0	0	0	0	412475
TIPAZA	0	0	2	0	0	3	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	4	0	0	0	569053
MILA	2	3	1	0	0	0	0	1	0	0	0	60	0	3	0	0	2	0	0	0	745865
AIN DEFLA	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	1	3	0	0	0	0	0	728863
NAAMA	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	1	1	0	38	0	0	7	142312
AIN TEMOUCHENT	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	14	374836
GHARDAIA	0	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0	8	0	1	1	0	130	0	3	0	331676
RELIZANE	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	710638
TOTAL ALGERIE	29	78	79	100	85	50	0	3	0	1	5	659	14	184	80	15	1567	0	39	783	33656806

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M.ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D.HANNOUN- **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI